

Nombre de Conseillers: **L'An deux mil dix-huit, le 12 janvier à 20H30**  
En exercice : 11 Le Conseil Municipal de la Commune de **VALEUIL**  
Présents : 10 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie  
Absents : 1 sous la présidence de **M. Pascal MAZOUAUD, Maire.**  
Votants : 10 Date de convocation du Conseil Municipal: 03/01/2018.

**Présents :** Mmes Corinne CHABOT, Maryline FAVREAU, Sandrine PASSIGNAT, Sabine RIBEIRO, MM Albert BILY, Gilles BOUFFIER, Jean Claude CARTAUD, Christophe LASJAUNIAS, Pascal MAZOUAUD, Roger PEYRE.

**Absent :** Marie Claude GIVON

**Informations :**

Rappel : vœux à la population dimanche 14 janvier à 10h30. Les derniers préparatifs sont organisés.

Recensement de la population : la population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 est de 375 habitants à Valeuil.

Demande du Collège Camille Guérin de Poitiers : Depuis plus de trois ans, le Collège Camille Guérin s'attache, au travers de la correspondance de Ferdinand Clovis Pin, un Poilu du Poitou, à faire sortir de l'ombre ceux qui sont morts lors de la Première Guerre Mondiale. Ferdinand Clovis est tombé le 17 septembre 1918 au cours de la Bataille du Mont des Singes. Il repose aujourd'hui en compagnie de 2078 autres compagnons d'infortune, dans la nécropole nationale de Vauxaillon (Aisne), dont **GAY François**, né le 15/11/1883 en votre commune.

A l'occasion du centenaire de la Bataille du Mont des Singes, les enseignants du Collège (toute matière confondue) ont souhaité engager tous les élèves de 4<sup>ème</sup> dans une action labellisée par la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale :

\* juin 2017, une délégation de six élèves a effectué un relevé photographique des 1480 tombes de la nécropole de Vauxaillon,

\* année scolaire 2017-2018 : le travail d'analyse de ces clichés, en liaison avec le site « Mémoire des hommes » de la Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, aboutira à la réalisation d'un registre numérique,

\* du 14 au 17 septembre 2018 : les élèves participeront alors aux commémorations du centenaire des combats de Vauxaillon. Ce sera l'occasion de rendre hommage à ces hommes en déposant sur leur tombe une rose, accompagnée d'un peu **de leur terre natale.**

Ainsi, il faudrait que nous puissions envoyer un échantillon de la terre (François GAY est né au Haut Meygnaud) de la commune avant le 30 mars 2018.

Le CM est favorable à une manifestation le 11 novembre 2018 avec la présence des véhicules militaires anciens.

Maryline FAVREAU a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2017 est adopté à l'unanimité.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 12 JANVIER 2018**

**1) TRAVAUX EN COURS et A PREVOIR :**

Travaux réalisés / en cours :

- Taille des arbres
- Changement de la marche des escaliers de la mairie

Retable :

Les travaux se poursuivent chez Albert BILY. L'enduit est passé sur chaque pièce, qui doit maintenant être peinte ou/et passée à la feuille d'or.

Le Conseil Municipal souhaite savoir où en sont les souscriptions.

Termites :

Un logement à proximité de la salle des fêtes serait infesté par les termites.

Le CM souhaite que le contrat de surveillance soit repris.

## **2) URBANISME, IMMOBILIER :**

### **PLUi :**

Le CM aborde le PLUi et notre carte communale.

## **3) VOIRIE ET CHEMINS :**

### **Travaux communautaires :**

Une rencontre avec Fabrice NIBAULT et Jean-Jacques LAGARDE a eu lieu le 18 décembre dernier pour faire le point sur les travaux communautaires : chemin de Puy Blanc, route de la Gerbaudie, passage autour de la mairie à revoir.

Cette rencontre a permis également de rappeler le fonctionnement du service voirie et des travaux réalisés chaque année sur l'ensemble du territoire.

Une seconde a eu lieu en mairie le 8 janvier concernant une problématique d'assainissement individuel au Bost de Sarrazignac. Les élus et des représentants communautaires se sont rendus sur place pour essayer de trouver une solution. Il est à noter que la commune n'a eu connaissance ni des travaux réalisés dans cette maison, ni des problèmes rencontrés. Par contre, le notaire et l'acquéreur ont été informés par la mairie et par le SPANC des difficultés liées à l'assainissement de cette habitation préalablement à la vente.

Le Cm prend connaissance des photos prises par Albert BILY.

## **4) DELIBERATIONS :**

### **1/ Admission en non-valeur :**

Monsieur le Maire informe les élus que deux débiteurs n'ont pas payé au Trésor Public l'intégralité des sommes dues pour la cantine. Le montant de ces dettes s'élèvent à 15,12 € (0,30 € pour 2015 et 14,82 € pour 2016).

Toutes les démarches entreprises pour recouvrer ces sommes s'étant soldées par un échec, le Trésorier nous propose de les admettre en non-valeur. Bien entendu, si les débiteurs venaient à régler les sommes dues, celles-ci seraient de nouveau « recréditer » dans la comptabilité.

Le CM approuve cette décision à l'unanimité.

### **2/ Contrat d'entretien des cloches de l'église :**

L'entreprise CESSAC a effectué le 27 décembre dernier la vérification annuelle des cloches de l'église.

Un nouveau contrat d'entretien nous a été transmis pour l'année 2018.

Il comprend :

- les frais de main d'œuvre et déplacement,
- la fourniture des produits d'entretien : graisse, huile, dégrissant,
- la vérification du matériel électrique, réglages.

La visite annuelle sera facturée à 148,00 € HT (147,18 € en 2017).

Le CM, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce contrat.

### **3/ Remplacement de la batterie du tableau de commande électrique (église) :**

L'entreprise CESSAC nous conseille de remplacer la batterie du tableau de commande.

Le tableau actuel a été installé en 1994, la batterie est d'origine et il est conseillé de la remplacer pour éviter l'effacement de la programmation en cas de coupure.

Un devis a été transmis d'un montant de 80,00 € HT, soit 96,00 € TTC (main d'œuvre gratuite avec maintenance 2018).

Le CM, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer ce devis.

### **4/ Demande de subvention pour des voyages scolaires (collège Aliénor d'Aquitaine – Brantôme) :**

Le principal du collège de Brantôme nous a transmis un courrier nous informant que des voyages scolaires sont organisés

- en Angleterre pour les élèves de 3<sup>ème</sup> ; coût du voyage pour les familles : 390 €
- au lac de Maubisson pour les élèves de 5<sup>ème</sup> ; coût du voyage pour les familles : 280 €

Un élève de 3<sup>ème</sup> et 2 élèves de 5<sup>ème</sup> de notre commune sont concernés.

Le conseil municipal est sollicité pour l'attribution d'une aide éventuelle qui serait versée soit aux familles, soit au collège.

Le CM, par 9 voix et 1 abstention, décide de ne pas donner suite à cette demande.

### **5/ Convention d'adhésion au Pôle Santé et Sécurité au Travail placé auprès du CDG 24 :**

Les employeurs territoriaux ont l'obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents de leur collectivité et de bénéficier d'un service de médecine préventive.

Le Centre de Gestion met à disposition des collectivités une aide globale à la fois technique et humaine, par le biais du Pôle Santé et Sécurité au Travail, composé d'un responsable de pôle, de médecins de prévention, d'infirmiers en santé au travail, de 2 assistants de prévention, d'une psychologue du travail et d'assistants administratifs.

C'est cette structure qui organise et reçoit les agents lors des visites médicales obligatoires.

Le CDG propose donc d'adhérer au Pôle Santé et Sécurité au Travail, par l'intermédiaire d'une convention, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018, pour une année et renouvelable deux fois.

Les conditions financières restent inchangées sauf pour la tarification des visites médicales des agents de droit privé :

- agents titulaires : 0,35 % de la masse des rémunérations, (soit 8 € / mois en 2017)
- visite médicale des agents de droit privé : 59 € / agent,
- absence non justifiée par la collectivité : 30 €.

Si des examens médicaux complémentaires sont nécessaires, ils sont à la charge du CDG.

Le CM, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

#### 6/ Virements de crédits :

Pour le règlement des derniers mandats de 2017, des virements de crédits seraient nécessaires

Objet	Crédits supplémentaires à voter	
	Recettes	Dépenses
Concession dans les cimetières (c/70311)	75,00	
Libéralités reçues (c/7313)	3,00	
Mandats annulés (c/773)	30,72	
Remboursement sur rémunérations du personnel (c/6419)	46,04	
Combustibles (c/60621)		95,44
Autres (c/6688)		59,32
<b>Section de FONCTIONNEMENT</b>	<b>154,76</b>	<b>154,76</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>154,76</b>	<b>154,76</b>

Le CM, à l'unanimité, approuve cette décision.

#### 5) COMPTES-RENDUS, REUNIONS ET COMMISSIONS :

##### Communauté de Communes Dronne et Belle :

Le CM fait le point sur les relations avec la CCDB et des montants prélevés.

La cérémonie des vœux aura lieu le 27 janvier.

Le prochain bulletin communautaire sera distribué d'ici la fin du mois.

##### SMCTOM :

Gilles BOUFFIER fait le compte-rendu de la réunion du 8 décembre et informe le CM que les sacs jaunes allaient progressivement disparaître.

120 000 T de déchets ont été collectées en 2017, le SMCTOM souhaite ramener cette collecte à 70 000 T en 2025.

##### ATD 24 et numérotage des rues :

Sabine RIBEIRO fait la synthèse de la réunion à laquelle elle a assistée.

Une réunion est prévue le 25 janvier.

Le CM souhaite demander une aide au titre de la DETR pour cette opération, ainsi que pour l'enfouissement des containers et l'aménagement du bourg.

##### SMDE 24 :

Roger PEYRE fait le compte-rendu de la réunion du SMDE 24.

Le SMDE a donné son accord pour la pose d'une antenne relais sur un terrain dont il est propriétaire.

La problématique des réseaux en PVC (installées avant 1986) et de leur remplacement a été abordée.

##### SRB Dronne :

Roger PEYRE fait le point sur la campagne de piégeage des ragondins.

OPAH :

Roger PEYRE aborde la prochaine opération de réhabilitation relancée par les services communautaires.

**6) QUESTIONS DIVERSES :**

Ruban Vert de Brantôme en Périgord :

Albert BILY relate au CM la conversation qu'il a eu avec Emmanuelle DEPRESZ concernant l'utilisation de la salle des associations par un collectif d'habitants pour animer un atelier couture / tricot.

Prochaine réunion de conseil : 2 ou 9 février 2018.

Après le classique tour de table et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.